

Procès-verbal de la 51e assemblée des délégués tenue au "Schinzenhof" à Horgen, le 2 mai 1971

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres**

Band (Jahr): **32 (1971)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SFO - Communications du comité central

1. Campagnes de propagande

Cet automne, le comité central entreprendra une large campagne pour l'acquisition de *nouvelles sections*. Nous prions nos membres de bien vouloir signaler au président central, d'ici le 22. 10. 1971, les orchestres domiciliés dans leur région et qui ne sont pas encore membres de la SFO (nom de l'orchestre, adresse du président).

Nous rappelons de même à nos sections la campagne de propagande, recommandée à l'assemblée des délégués, pour tâcher de gagner de nouveaux abonnés à la «*Sinfonia*». Nous sommes heureux de constater que quelques-unes de nos sections ont abonné tous leurs membres à notre organe officiel (par exemple le Kammerorchester de Zurich-Affoltern. Bravo!). — Si chaque section ne commandait que 2 à 5 abonnements de plus, nous serions libérés de nos soucis. Hâtez-vous de passer la commande!

2. Mutations

Admissions: Kammerorchester Zurich-Affoltern
Orchestre Juventas Berne

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à ces deux nouvelles sections.

Démission: Basler Orchesterverein (ensuite de dissolution de la société).

Sursee, 28. 8. 1971

Pour le comité central: A. Bernet, président central

Procès-verbal de la 51^e assemblée des délégués tenue au «Schinzenhof» à Horgen, le 2 mai 1971

Ordre du jour

1. Souhaits de bienvenue
2. Etablissement de la liste de présence et nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de la 50^e assemblée des délégués tenue à Brougg (AG), le 10 mai 1970 («*Sinfonia*» 1970, no. 7—8, p. 110 & ss.)
4. Rapport sur l'activité de la SFO en 1970 («*Sinfonia*» 1971, no. 1—2, p. 7 & ss.)
5. Rapport du bibliothécaire central sur l'exercice 1970 («*Sinfonia*» 1971, no. 3—4, p. 45 & s.)
6. Rapport de la commission de musique sur l'exercice 1970 («*Sinfonia*» 1971, no. 3—4, p. 47)
7. Reddition des comptes de l'année 1970 et rapport des vérificateurs («*Sinfonia*» 1971, no. 3—4, p. 48 & ss.)

8. Budget pour l'année 1971 et cotisation annuelle («Sinfonia» 1971, no. 3—4, p. 49 & s.)
9. Elections
10. Propositions du comité central (programme de travail)
11. Propositions des sections
12. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués
13. Divers
14. Hommages
 - a) Hommage aux morts
 - b) Proclamation des vétérans fédéraux d'orchestre

1. Souhais de bienvenue

Un trio d'instruments à vent (deux clarinettes et un basson) ouvre la 51e assemblée des délégués en jouant une des sérénades viennoises de W.-A. Mozart.

Dans son discours d'ouverture, le président central, M. A. Bernet, de Sursee, remercie les orchestres de Horgen et de Thalwil de l'excellente organisation de l'assemblée des délégués de 1971 et du magnifique concert de gala du premier mai.

Le président central a le plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Robert Botteron, président d'honneur, ainsi qu'à MM. J. Kündig, C. Olivetti, B. Liengme, Ed.-M. Fallet-Castelberg, P. Schenk, B. Zürcher et Melle I. Bürgin, membres d'honneur.

Les invités suivants nous honorent de leur présence: MM. A. Gschwind, Société fédérale de musique; E. Sterenberger, Société fédérale de chant; H. Haller, président de l'Association des musiciens suisses; J. Daetwyler, Société suisse de pédagogie musicale; Torriani, Suisa Zurich; Sutter, président de commune de Horgen, et Weber, représentant la presse.

Le président central donne connaissance des excuses suivantes: M. Hermann Unternährer, vice-président de la SFO, pour cause de deuil dans la famille; le Département fédéral de l'Intérieur, la Pro Helvetia et la Société suisse de radiodiffusion et de télévision. La radio fera plus tard une émission spéciale sur le travail des orchestres d'amateurs.

Après avoir salué l'assemblée en langue française, le président central déclare ouverte la 51e assemblée des délégués.

2. Etablissement de la liste de présence et nomination des scrutateurs

Il résulte de la liste de présence mise en circulation que 63 sections sont représentées. 42 sections se sont excusées. Trop de sections (13) n'ont accusé aucune réaction sur la convocation à l'assemblée des délégués, à savoir: Aarau, MPV Berne, Einsiedeln, Grellingen, Kerns, Langenthal, Lausanne, Neuchâtel, Le Sentier, Sins, Thusis, Triengen et Yverdon.

MM. Bruno Vogt, président de l'Orchestre de Horgen, et Walter Beyeler, président de l'Orchestre d'Oerlikon, sont nommés scrutateurs.

3. Procès-verbal de la 50e assemblée des délégués tenue à Brougg (AG)

Il est agréé avec les meilleurs remerciements à son auteur, Melle I. Bürkin. Des remerciements vont aussi aux organisateurs de l'assemblée des délégués de Brougg.

4. Rapport sur l'activité de la SFO en 1970

M. Botteron, président d'honneur, prie l'assemblée de bien vouloir approuver le rapport du président central. Le rapport est approuvé avec les remerciements à son auteur pour l'activité déployée au sein de la SFO.

5. Rapport du bibliothécaire central sur l'exercice 1970

M. Benno Zürcher, bibliothécaire central, commente son rapport. Il annonce un supplément au catalogue contenant de nombreuses oeuvres nouvelles. Le supplément sera envoyé aux sections. Le rapporteur prie en outre de bien vouloir mieux observer à l'avenir le règlement de la bibliothèque centrale. Afin de faciliter aux directeurs le choix des oeuvres, on doublera des partitions.

M. Zürcher donne enfin connaissance officiellement de sa démission. Des raisons de santé et de famille lui dictèrent ce pas qu'il ne fit pas de gaîté de coeur. Le bibliothécaire central termine en présentant ses meilleurs souhaits aux sections.

6. Rapport de la commission de musique sur l'exercice 1970

Il est approuvé.

Le président central remercie Melle Jacqueline Jacot, qui quitte sa charge, du travail accompli. M. Peter Escher, directeur de musique, à Olten, entre comme nouveau membre dans la commission de musique. Le président central le présente en tant que chef d'orchestre expérimenté et compositeur.

M. Ed.-M. Fallet-Castelberg fête deux anniversaires puisqu'il est depuis dix ans président de la commission de musique et qu'il totalise dix ans à la rédaction de la «Sinfonia» (1945—1848, 1964—1971). En guise de remerciements du grand travail accompli pour la SFO, celle-ci lui remet des fleurs et un bon pour une nouvelle lampe de travail.

7. Reddition des comptes de l'année 1970 et rapport des vérificateurs

Les comptes de l'année 1970 sont approuvés avec tous les remerciements au caissier central, M. André Jaquet. Le rapport des vérificateurs est lu devant l'assemblée qui donne décharge.

8. Budget pour l'année 1971 et cotisation annuelle

Le caissier central, M. A. Jaquet, commente le budget 1971. Ce dernier montre que les frais — en particulier aussi pour la bibliothèque — ne cessent d'augmenter. Le loyer du local de la bibliothèque, par exemple, sera porté de 195 à 215 francs par mois dès novembre 1971. Le comite central in-

forme l'assemblée des délégués qu'il désirerait augmenter la cotisation annuelle dès 1972 afin de se procurer des moyens financiers et qu'il tentera d'obtenir une augmentation de la subvention fédérale.

Aux fins d'assainir les finances, le membre d'honneur P. Schenk, Wil, propose de prélever pour chaque oeuvre prêtée une taxe de manutention de 5 fr.

M. Chenevard, Winterthur, propose d'entrer en matière sur la suggestion de M. P. Schenk ce que l'assemblée des délégués accepte.

Après une vive discussion, il est décidé ce qui suit:

- a) Pour le prêt d'une oeuvre, il est prélevé une taxe de manutention de 5 fr. Toute oeuvre commandée par une section et quittant la bibliothèque centrale en est frappée. Les partitions commandées pour examen ne seront pas frappées à condition d'être renvoyées dans les dix jours. Il en est de même pour des oeuvres qui ne sont pas commandées mais livrées par la bibliothèque en remplacement d'oeuvres déjà sorties.
- b) Le comité central est chargé de rédiger les dispositions relatives à cette décision et de les publier dans la «Sinfonia».

M. Chenevard, Winterthur, prie le caissier central d'expliquer pourquoi il n'a mis en compte en 1970 malgré une situation favorable des produits que 1600 fr. d'amortissements, alors qu'en 1971 c'est 3000 fr. malgré le déficit présumé. Le caissier central explique que les amortissements ne regardent que la musique. Des acquisitions nouvelles, des doubléments et des réparations du matériel d'orchestre absorbent des sommes de plus en plus élevées qui sont néanmoins bien placées puisque la bibliothèque centrale représente le grand trésor de la SFO.

La cotisation annuelle de 3 fr. est confirmée par l'assemblée.

9. Elections

Bien que 1971 ne soit pas une année électorale, il y a lieu de procéder à deux élections.

9.1 Election d'un nouveau bibliothécaire central

Le président central donne connaissance de la lettre de démission de M. Benno Zürcher, Berne, bibliothécaire central démissionnaire. Il rend hommage à M. Benno Zürcher qui a rendu d'éminents services en tant que musicien, fonctionnaire, bibliothécaire central et avant tout aussi en tant qu'homme. C'est en 1959 que M. Zürcher fut élu bibliothécaire central. Il prenait soin et gérait depuis avec beaucoup de sollicitude et de dévouement le trésor à lui confié. Mais aussi dans d'autres domaines de la SFO le démissionnaire témoigna beaucoup d'intérêt. Avec des fleurs et un présent la gratitude de la SFO est soulignée.

Le comité central propose, pour succéder à M. Benno Zürcher, M. *Armin Brunold*, né en 1928, fonctionnaire des PTT, domicilié à Wahlendorf (BE).

Il n'y a pas d'autres propositions. M. Brunold est élu à l'unanimité bibliothécaire central de la SFO.

9.2 Election d'une nouvelle section vérificatrice

L'Orchestre de Lucerne reste en fonction. L'Orchestre d'Emmenbrücke doit être remplacé. L'Orchestre de Thalwil est nommé section vérificatrice.

10. Propositions du comité central (programme de travail)

10.1 Acquisition de nouvelles sections

Le président central informe qu'une campagne d'acquisition de nouvelles sections sera lancée en automne 1971.

10.2 Catalogue pour la location d'oeuvres entre sections

M. Fallet oriente sur la décision du comité central du 1. 5. 1971 selon laquelle il est prévu de remettre à toutes les sections au prix coûtant (2 à 3 fr.) un catalogue des oeuvres annoncées pour la location d'oeuvres entre sections (avec indication des sections où ces oeuvres se trouvent).

M. P. Schenk, membre d'honneur, propose de fixer le prix du catalogue à 5 fr.

Par 47 à 34 voix, il est décidé de remettre le catalogue au prix de 5 fr.

M. Fallet oriente l'assemblée des délégués sur les instructions relatives à la location d'oeuvres entre sections. La question de la taxe de location est vivement discutée. Comme il est difficile de fixer une taxe se basant sur le prix d'acquisition, l'assemblée décide de dire que cette taxe doit être «équitable».

Au vote, les instructions commentées par M. Fallet sont approuvées. Elles seront publiées dans la «Sinfonia».

10.3 Cours

Le président central oriente sur les cours organisés en 1970 (cours de musique dirigé par M. Fritz Kneusslin, maître de chapelle; cours de confection d'anches dirigé par MM. Zimmermann et Parolari) et remercie les moniteurs de cours de leur grand travail.

En 1971, on n'organisera pas de cours. En revanche, la proposition suivante du comité central est acceptée:

Dans les mois d'octobre et de novembre 1971, on organisera trois réunions — à Bienne (en langue française), à Olten et à Winterthur (en langue allemande) — à l'intention des présidents, des directeurs, des membres de comité et d'autres intéressés des sections de la SFO. Ces réunions qui auront lieu un samedi après-midi, comporteront le programme tripartite que voici:

1. Composition des programmes de concert (rapporteur: M. Fritz Kneusslin)
2. L'orchestre d'amateurs dans le monde d'aujourd'hui (rapporteur: M. Edouard-M. Fallet-Castelberg)
3. Discussion et questions

10.4 Acquisition de nouveaux abonnés à la «Sinfonia»

Le président central exhorte l'assemblée des délégués d'intensifier la propagande pour la «Sinfonia». Il fait entrevoir pour 1972 une augmentation du

nombre des abonnements obligatoires. Cela exigerait une modification du chiffre 10 f des statuts. Cette modification pourrait être évitée si les sections prenaient de leur propre chef davantage d'abonnements (sur 3000 membres 779 seulement sont abonnés à la «Sinfonia»; le nombre rêvé est de 1200 abonnements). Les sections qui accusent déjà aujourd'hui vingt abonnements et plus sont mentionnées spécialement.

10.5 Fichier des membres

Les résultats de l'enquête concernant le fichier des membres auraient dû être expliqués par le vice-président. Le rapporteur étant absent, l'orientation est renvoyée à l'assemblée des délégués de 1972. Les sections n'ayant pas encore renvoyé les questionnaires, sont priées de bien vouloir le faire sans tarder.

11. Propositions des sections

Il est regrettable de constater qu'il n'y a pas eu de propositions de la part des sections.

12. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués

M. B. Liengme, membre d'honneur, informe que la section de Delémont est prête à organiser la 52e assemblée des délégués les 6 et 7 mai 1972 en corrélation avec le cinquantenaire de l'Orchestre de la Ville de Delémont. Les délégués acceptent l'invitation de Delémont par acclamation et avec reconnaissance.

13. Divers

- 13.1 Le Dr. Naef, Altdorf, prie le rédacteur de la «Sinfonia» de prévoir une rubrique «*Prévision des concerts de nos orchestres*». M. Fallet est prêt à acquiescer à cette suggestion, fait remarquer toutefois que cette rubrique se butera à des difficultés techniques (délais, etc.).
- 13.2 Le président central est à même de féliciter les sections suivantes fêtant un *anniversaire* en 1971:
- 75 ans: Orchester der Kaufmännischen Vereinigung, Zürich
 - 50 ans: Orchester des Berner Männerchors
Orchesterverein Rheinfelden
 - 25 ans: Orchesterverein Ostermundigen
- 13.3 Les remerciements les plus vifs, accompagnés de fleurs, vont à MM. *Bruno Vogt* et *Georg Wezel*, présidents des Orchestres de Horgen et de Thalwil, pour la magnifique organisation de l'assemblée des délégués de 1971.
- 13.4 Avec les *remerciements du président central* à l'adresse du comité central et des sections de la SFO et avec l'exhortation aux délégués de faire en sorte que les décisions de l'assemblée des délégués soient exécutées par leurs sections, la partie administrative de l'assemblée est close.

14. Hommages

14.1 *Hommage aux morts*

Il est introduit par un adagio de Mozart joué par le trio d'instruments à vent. Le président central rend hommage à la vie et à l'activité musicale de nos morts de l'année écoulée: Karl Pickert, Winterthur; Walter Spiegel, Gerlafingen; Theodor Gygax, Bremgarten (AG).

Sont décédés aussi l'épouse de notre vice-président, M. Hermann Unterländer, Lucerne, et le père de M. Fritz Kneusslin, Bâle.

«Ils furent ce que nous sommes, et ils sont ce que nous serons.»

14.2 *Proclamation des vétérans fédéraux d'orchestre*

Dans son allocution aux cinq vétérans d'honneur et aux huit vétérans, M. Fallet loua le travail qu'ils accomplirent durant de longues années dans l'intérêt des orchestres d'amateurs. «Avancer en âge, c'est un phénomène naturel. Mais être vétéran, c'est un honneur.»

[Pour les noms des vétérans proclamés, voir p. 97 de la «Sinfonia» no.7—8]

M. Botteron, président d'honneur, remercie le président central de la conduite impeccable de l'assemblée, et le trio d'instruments à vent joue encore un morceau. C'est ainsi que la 51e assemblée des délégués de la SFO se termine à 12 h. 30.

Avant le banquet officiel, la Musique des cadets de Horgen surprend les hôtes et les délégués par quelques marches entraînantes. Nous remercions la commune de Horgen, aussi par cette voie, de l'apéritif qu'elle nous offrit.

Berne, le 18 mai 1871

Le secrétaire central: *Jürg Nyffenegger*

Wenn einem bekannten Pianisten die Sicherung durchbrennt

Es soll ja vorkommen, daß bei Künstlern manches vorkommt. Meistens sehen wir den bewunderten Mann aus der Ferne oder von unten herauf. Wie vollendet und brillant sich das im Rampenlicht ausmacht, weiß jeder. Darob wird beinahe vergessen, daß der Künstler auch Mensch ist: der Tücke des Objektes ausgesetzt wie du und ich. Und dieser Blick hinter die Kulissen ist es, was *Peter Zeugin*, den bekannten Schweizer Pianisten, so liebenswert menschlich macht.

I

Es geschah in einem renommierten deutschen Badeort. Der Saal war von einem festlichen Publikum mit gespannter Erwartung gefüllt. Das Klavierkonzert konnte beginnen. Völlig unangemeldet hatte zur selben Zeit auch Petrus ein monumentales Natur-Oratorium vorbereitet, und offenbar störte